|  |  |
| --- | --- |
| \\sherazad\cbenicho\profiluser\Bureau\MSH-picto-h.jpg | **APPELS À PROJETS « ÉMERGENCE » 2022**  **Vague 3**  **Sont éligibles les projets interdisciplinaires  pour un montant maximal de 10 000 €** |

**I/ FORMULAIRE DE SOUMISSION À L’APPEL À PROJETS « ÉMERGENCE » 2022 VAGUE 3  
DE LA MSH PARIS-SACLAY**

***N° de dossier à compléter***

***par la MSH Paris-Saclay***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Année | Type | Ordre |
|  |  |  |

**PARTIE A : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**INTITULÉ DU PROJET :**

**INSCRIPTION DANS LES AXES DE LA MSH :**

(Réponses multiples possibles)

Axe 1 : Numérique et humanités

Axe 2 : Environnement, territoires et santé

Axe transversal : Transitions et innovation

**RESPONSABLES SCIENTIFIQUES DU PROJET :**

***Responsable scientifique n° 1 :***

|  |  |
| --- | --- |
| *Nom, prénom :* |  |
| *Date de naissance :* |  |
| *Statut :* |  |
| *Intitulé de l’équipe ou du laboratoire de rattachement :* |  |
| *Adresse :* |  |
| *Téléphone :* |  |
| *e-mail :* |  |
| *Discipline :* |  |
| *Pourcentage de temps consacré au projet :* |  |

***Responsable scientifique n° 2 :***

|  |  |
| --- | --- |
| *Nom, prénom :* |  |
| *Date de naissance :* |  |
| *Statut :* |  |
| *Intitulé de l’équipe ou du laboratoire de rattachement :* |  |
| *Adresse :* |  |
| *Téléphone :* |  |
| *e-mail :* |  |
| *Discipline :* |  |
| *Pourcentage de temps consacré au projet :* |  |

**AUTRES MEMBRES PARTICIPANT AU PROJET :**

***Nom, prénom, statut, discipline, équipe d’appartenance ou laboratoire, pourcentage du temps consacré au projet***

**DURÉE DU PROJET :**

**Mois**

***La durée maximale des projets est de 12 mois***

**DESCRIPTION COURTE DU PROJET (15 LIGNES) :**

**MOTS-CLÉS (5 AU MAXIMUM) :**

**PARTIE B - PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE DU PROJET (25 000 signes maximum)**

1. La thématique et les objectifs généraux du projet. Ce point comprendra un bref commentaire sur les rapports entre le projet et un ou plusieurs axes thématiques de la MSH, du point de vue des porteurs de la candidature.

1. L’originalité et l’importance de la problématique et de la recherche envisagée dans le champ scientifique. L’indication de l’état de l’art et de la littérature existante, appuyé sur des références bibliographiques commentées, est une condition *sine qua non* de la recevabilité du projet.

1. Les dimensions interdisciplinaires, interinstitutionnelles, et, le cas échéant, internationales du projet.

1. L’équipe (principales références bibliographiques des membres impliqués).

1. La méthodologie (présentation détaillée des modalités concrètes d’enquête, de recueil des données, de traitement et d’interprétation des résultats).

1. Le calendrier de la recherche (phasage détaillé).

1. Les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées (publications, colloques, etc.).

*Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention : « avec le soutien de la MSH Paris-Saclay » et le logo de la MSH Paris-Saclay.*

**PARTIE C - PRÉSENTATION DES RESPONSABLES DU PROJET (CV)**

***Donner une brève présentation (CV) des responsables du projet en indiquant, pour chacun d’entre eux, les publications les plus significative******s relatives au projet présenté.***

**PARTIE D - MOYENS DEMANDÉS** Le montant de l’aide ne peut excéder 10 000 €

*Il est fortement conseillé de consulter le guide des porteurs de projets avant de définir le soutien et les moyens demandés.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nature du soutien demandé à la MSH Paris-Saclay** | | **Remarques, précisions** |
| *Accueil de manifestations scientifiques à la MSH Paris-Saclay (salle)* | **OUI**  **NON** |  |
| *Logistique*  *Financement de missions*  Catering | **OUI**  **NON**  **OUI**  **NON** |  |
| *Communication*  *Réalisation d’outils de communication*  *Diffusion* | **OUI**  **NON**  **OUI**  **NON** |  |
| *Documentation*  *Achat documentaire*  *Formation à la recherche documentaire*  *Veille documentaire sur votre projet* | **OUI**  **NON**  **OUI**  **NON**  **OUI**  **NON** |  |
| *Autre (préciser)* |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Détail des dépenses prévisionnelles** | **Budget total** | **Budget demandé à la MSH Paris-Saclay** |
| *Missions* |  |  |
| Catering |  |  |
| *Communication* |  |  |
| *Autre (préciser)* |  |  |
| ***Total des sommes demandées à la MSH Paris-Saclay*** |  |  |

**AUTRES SOUTIENS FINANCIERS ET LOGISTIQUES DONT BÉNÉFICIE OU POURRAIT BÉNÉFICIER LE PROJET :**

**PARTIE E - VALIDATION PAR LE RESPONSABLE DU PROJET**

Signatures des porteurs : Date :

**Merci de nous faire parvenir le dossier au plus tard le 15/09/2022 à l’adresse suivante :** [**aap@msh-paris-saclay.fr**](mailto:aap@msh-paris-saclay.fr)

*Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures après la date-limite du retour des dossiers. Passé ce délai, si vous n’avez rien reçu, veuillez contacter au plus vite Ariane TOM, Chargée de projets à la MSH Paris-Saclay :* [*ariane.tom@ens-paris-saclay.fr*](mailto:ariane.tom@ens-paris-saclay.fr)

*Les dossiers incomplets ou hors délais seront refusés.*

**ENGAGEMENT EN CAS DE FINANCEMENT :**

L’équipe porteuse de la demande veille à :

* Mettre le logo de la MSH Paris-Saclay sur tous les documents et supports utilisés avant et pendant la période d’accueil (site web, séminaire, poster, conférence…).
* Informer la MSH Paris-Saclay de toute publication, communication liée au projet, information nécessaire à une valorisation efficace, par la MSH, des projets labellisés.

Dans le cas d’un dépôt sur le portail HAL d’une publication en lien avec le projet « Émergence », nous vous encourageons à ajouter comme deuxième affiliation la MSH Paris-Saclay, condition nécessaire pour que le dépôt puisse être répertorié dans notre collection HAL (<https://hal-rnmsh.archives-ouvertes.fr/MSH-PARIS-SACLAY>). Cela concerne uniquement l’archivage de la publication sur le portail HAL et ne modifie nullement la signature institutionnelle indiquée sur la publication. Cela n’entraîne pas non plus d’obligation vis-à-vis de la MSH : c’est le seul moyen qui existe actuellement sur HAL d’établir un lien entre la publication et la MSH Paris-Saclay.

**II/ PRÉSENTATION DE L’APPEL À PROJETS « ÉMERGENCE » 2022 VAGUE 3**

**DE LA MSH PARIS-SACLAY**

**1/ CONTEXTE**

La MSH Paris-Saclay a une double vocation : (1) fédérer les forces SHS du site Paris-Saclay en catalysant les coopérations entre laboratoires et/ou établissements, (2) promouvoir l’interdisciplinarité, notamment celle entre les SHS et les autres sciences.

Le projet scientifique de la MSH Paris-Saclay compte deux axes prioritaires autour des deux défis majeurs du XXIe siècle : la transition numérique et la transition écologique. S’ajoute un axe transversal sur les transitions et l’innovation.

Chacun des axes se décline de la façon suivante :

1. Axe 1 - Numérique et humanités : Cet axe entend catalyser les dynamiques de recherche autour de la révolution numérique et ses ambivalences. Si cette révolution change le visage des sociétés et des économies, et représente une opportunité indéniable de développement, elle pourrait aussi remettre en question nos libertés individuelles. Les enjeux sociétaux des réseaux, des données massives, de l’algorithmique figurent parmi les grands thèmes des projets de recherche labellisés par la MSH Paris-Saclay.
2. Axe 2 - Environnement, territoires et santé : Cet axe a pour objectif de porter les interactions entre les recherches sur l’environnement, les territoires et la santé. Scientifiques et politiques sont notamment préoccupés par les relations entre santé humaine et santé environnementale. La prédation de l’environnement, accélérée par le progrès scientifique, a permis par le passé la subsistance des humains. Elle met aujourd’hui en péril leur subsistance future. Les urgences environnementales et sanitaires invitent les scientifiques à rechercher des solutions à l’heure où le mot d’ordre « transition écologique » s’impose.
3. Axe transversal - Transitions et innovation : Cet axe trouve des terrains d’application dans toutes les thématiques étudiées au sein de la MSH Paris-Saclay. Il vise à analyser les concepts de transition et d’innovation en tant que tels, mais aussi à explorer les apports de la recherche en SHS à la compréhension des processus de transitions et des effets des politiques d’innovation. Enfin, la recherche est plus généralement incitée à développer des travaux réflexifs sur son rôle dans les transitions et sur ses propres pratiques de l’innovation, avec une attention particulière portée à ses rapports avec les publics non-spécialistes.

Observation générale : Les axes de la MSH Paris-Saclay se comprennent comme traduisant des priorités de recherche prenant appui sur les travaux en cours, destinées à favoriser les interactions entre ceux-ci et à proposer une possible cohérence d’ensemble. Leur formulation ne prétend pas restituer toute la diversité des thématiques traitées par les laboratoires partenaires la MSH Paris-Saclay, lesquelles sont propres à enrichir de multiples manières la discussion scientifique et l’approfondissement des recherches qu’ils pourront inspirer.

**2/ ORIENTATIONS DE L’APPEL À PROJETS « ÉMERGENCE » 2022**

Cet appel à projets est destiné à favoriser le développement de nouvelles idées construites à partir de coopérations inter/pluridisciplinaires, dans la limite de 10 000 € par projet. Il est précisé que les projets cofinancés par d’autres partenaires (institutions académiques, décideurs publics, partenaires industriels) sont éligibles.

Sont considérées comme pluridisciplinaires des coopérations qui impliquent la juxtaposition de plusieurs disciplines, et interdisciplinaires des coopérations qui consistent à croiser les démarches de plusieurs disciplines.

Tout projet de recherche inter/pluridisciplinaire et susceptible de se rattacher à un ou plusieurs des axes de recherche de la MSH Paris-Saclay peut être financé par le dispositif « Émergence ».

La direction de la MSH Paris-Saclay contribuera au bon accueil et suivi des projets retenus.

Ils bénéficieront d’un environnement propice à la recherche et à la créativité, qui s’appuie sur un réseau de partenaires locaux et nationaux.

Il est précisé que c’est la MSH Paris-Saclay qui se chargera de la création des outils de communication graphique liés au projet, en conformité avec les recommandations de ses tutelles.

Les lauréats seront invités à présenter leurs travaux dans le cadre d’une journée de restitution.

**3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE**

* Le projet doit être inter/pluridisciplinaire ;
* Le projet doit contenir un calendrier détaillé de son déroulement ;
* Le projet doit être soutenu au moins par deux porteurs d’institutions et de disciplines différentes. L’un au moins des porteurs doit être chercheur en SHS et mener ses travaux dans l’un des établissements, unités ou laboratoires de Paris-Saclay. Les projets qui impliquent plusieurs établissements du périmètre seront priorisés ;
* Les fonds seront disponibles jusqu’à 12 mois maximum après la date de décision de la labellisation ;
* Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention : « avec le soutien de la MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue française et « with the support of MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la MSH Paris-Saclay.

**4/ MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Les candidats doivent compléter la section « I/ Formulaire de soumission à l’appel à projets « Émergence » du présent document (p. 1 à 6).

**Le dossier est à transmettre, par voie électronique uniquement, à l’adresse** [**aap@msh-paris-saclay.fr**](mailto:aap@msh-paris-saclay.fr)**, au format pdf (produit à partir du document éditable et non pas un scan papier), selon le calendrier précisé ci-après, le nom du fichier obéissant au format suivant : 2022-EM-nom-porteur-acronyme-projet.pdf.**

*Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures après la date limite de retour des dossiers. Passé ce délai, si vous n’avez rien reçu, veuillez contacter au plus vite Madame Ariane TOM, chargée de projets à la MSH Paris-Saclay :* [*ariane.tom@ens-paris-saclay.fr*](mailto:ariane.tom@ens-paris-saclay.fr)*.*

*Tout dossier incomplet ou hors délais sera refusé.*

**5/ MODALITÉS D’ÉVALUATION DES PROJETS « ÉMERGENCE »**

Les propositions seront évaluées par deux évaluateurs externes au périmètre Paris-Saclay.

**6/ RÉSULTATS**

La liste des projets retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay ([www.msh-paris-saclay.fr](http://www.msh-paris-saclay.fr)) le 21 novembre 2022.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

**7/ CALENDRIER 2022 – VAGUE 3**

**Date limite de retour des dossiers : 15 septembre 2022**

**Date de publications des résultats : 21 novembre2022**

*Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s’adresser à Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay :* [*yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr*](mailto:yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr)*.*